

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 12 décembre 2024

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 25
Votants : 29

D24.072

L'an deux mille vingt-quatre,
le douze décembre,
à 19 heures,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 4 décembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : RODRIGUES David, VALENTIN Denis, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, FABRE Jean, VALENTIN Christine, BLANC Sébastien, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe, JACQUES Jérôme, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul et SALEIL Jean-Claude.

Absents : CITERIN-NORMANDIN Sylvie, SAGNET-POUGET Valérie, POQUET Pascal, RODIER Yves (pouvoir à CABIROU Christian), SALENDRES Jean-Sébastien, FERNANDEZ Florence (pouvoir à ROCHOUX Philippe), RODIER Colette (pouvoir à JACQUES Jérôme), DE SOUSA Guy et SEGUIN Denis (pouvoir à SALEIL Jean-Claude).

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D24.072: AMENAGEMENTS DES ABORDS EXTERIEURS DES LOCAUX DE TREMOULIS – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

Monsieur le Président rappelle que le chantier de réhabilitation des locaux de Trémoulis a démarré le 1^{er} août 2024. Par ailleurs des travaux d'aménagement pour requalifier les espaces extérieurs devront être réalisés : Création de muret, de places de stationnement, aménagement d'espaces verts, signalétique...

Ces travaux sont indispensables pour le bon fonctionnement du nouveau siège de la communauté de communes et permettront sa mise en valeur et une meilleure lisibilité dans l'environnement urbain.

Le montant des travaux est estimé à 29 056,36 € HT.

Il est proposé de solliciter l'aide financière du Département de la Lozère dans le cadre du FRAT 2025.

Où l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

DECIDE de réaliser les aménagements extérieurs du siège de la communauté de communes,

DECIDE de demander une subvention au département de la Lozère d'un montant de 40% du coût estimé des travaux,
VALIDE le plan de financement suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux	29 056,36 €	Département (40%)	11 622 €
		CC ALCT (60%)	17 434,36 €
TOTAL	29 056,36 €	TOTAL	29 056,36 €

AUTORISE son Président ou le Vice-Président à signer la demande de subvention et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 19 décembre 2024,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LGT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémouliès
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL